

L'ASSOCIATION,

Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

Le JOURNAL paraît le Jeudi et le Dimanche. On s'abonne à Nevers au bureau du Journal, et chez tous les Directeurs de Poste. — Prix de l'abonnement : Pour le département, 20 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. — Hors du département, 24 fr., 12 fr., 6 fr. 50 cent. — Prix des insertions, 25 cent. la ligne. — Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. C. GAUGUIN, rédacteur en chef, rue St-Martin, N° 3. — Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces, au bureau du Journal, rue des Merciers, N° 16. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

NEVERS. — 9 Décembre.

De la politique suivie par le gouvernement dans la question d'Orient.

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION DE L'ADRESSE.

Le ministère du 12 mai, présidé par le maréchal Soult, voit en 1839 la lutte engagée entre le sultan et le pacha. Le pacha est victorieux, la route de Constantinople lui est ouverte; la Russie se prépare à secourir la Turquie chancelante; l'Angleterre frémit à l'idée que la puissance russe va définitivement s'établir sur les rives du Bosphore. Dans cette situation des choses, quel pouvait, quel devait être le rôle de la France? Son intérêt était double. Il consistait : 1^o à fermer aux Russes les portes de Constantinople, 2^o à seconder les décisions de la fortune en faveur de Méhémet-Ali, de manière à fermer pour toujours aux Anglais les portes d'Alexandrie. Son rôle était donc d'empêcher l'intervention des puissances dans la querelle du sultan et du pacha; son rôle était de laisser Ibrahim passer le Taurus, et conquérir Constantinople. La Russie, dans ce cas, aurait tiré l'épée, cela n'est pas douteux. Mais quel n'eût pas été l'embarras de l'Angleterre? Se serait-elle alliée aux Russes contre Méhémet-Ali et la France? Aurait-elle été assez imprévoyante, assez folle, assez ennemie de ses propres intérêts, pour faciliter aux successeurs de Pierre-le-Grand cette conquête du Bosphore, qui, dans les plans de leur politique, doit avoir pour corollaire la conquête des Indes, c'est à dire l'anéantissement de l'Angleterre. Placé dans cette alternative de voir Constantinople occupé par Méhémet-Ali ou par Nicolas, croit-on que lord Palmerston se fût décidé, de gaité de cœur, pour le second contre le premier, et cela aux risques d'une conflagration universelle? Je dis que rien n'eût été moins probable. Il y avait là, pour l'Angleterre, une situation difficile dont une politique hardie et vraiment française pouvait tirer un immense parti. En laissant Ibrahim aller en avant, au lieu de l'arrêter, nous rendions l'intervention des Russes inévitable; mais à moins d'un véritable suicide, l'Angleterre était forcée, bon gré, mal gré, de protéger, en même temps que nous, Constantinople; non plus contre Méhémet-Ali, mais contre Nicolas, c'était donc la guerre, mais la guerre contre une puissance dont nous espérons en vain fléchir la haine, la guerre avec l'appui forcé de l'Angleterre, la guerre au profit de Méhémet-Ali, la guerre au profit de l'influence française, des sympathies françaises, des intérêts français.

Au lieu de cela, que fait le ministère du 12 mai? Non seulement il ne pose pas le principe de non-intervention, mais il pose le principe de l'intervention de tout le monde. L'Angleterre redoute tellement l'installation des Russes à Constantinople, qu'elle propose au cabinet du 12 mai, si

le pavillon russe paraît dans la mer de Marmara, de faire ouvrir aux vaisseaux anglais et français le détroit des Dardanelles, de le forcer même, s'il en est besoin. Eh bien! le cabinet du 12 mai repousse cette proposition, sous prétexte qu'il ne faut pas attendre l'arrivée des Russes. Et pourquoi? parce qu'alors il faudrait les chasser, parce qu'alors il faudrait faire acte de virilité, parce que ce serait la guerre enfin, et qu'au château des Tuileries on ne veut la guerre à aucun prix. Ainsi, à l'Angleterre qui dit : « Si les Russes paraissent à Constantinople, réunissons-nos efforts, laissons à nos amiraux la liberté d'envahir le détroit, d'opposer la force à la violence, de tirer le canon : » Les ministres du 12 mai répondent « Adressons-nous plutôt à la Porte elle-même, obtenons d'elle l'autorisation de faire flotter dans les Dardanelles, à côté du pavillon russe, si nous devons l'y voir, le pavillon français, le pavillon britannique, et même le pavillon autrichien. » C'était l'intervention de tous, appelée là où la France avait intérêt à ne vouloir l'intervention de personne. C'était le soin des intérêts de la France abandonné à un conseil amphictyonique où la France compte autant d'ennemis qu'il renferme de rois.

Sans doute, on substituait de la sorte au protectorat exclusif des Russes sur Constantinople un protectorat européen. Mais d'un autre côté, on désintéressait l'Angleterre dans la question de l'occupation de Constantinople; on la rapprochait des Russes, dont elle cessait de redouter l'intervention égoïste; on l'amena à détourner naturellement ses regards de Constantinople pour les fixer sur l'Alexandrie; une fois rassurée sur l'ambition de la Russie, elle perdait tout ce qui aurait pu faire obstacle à l'explosion de ses vieilles jalousies contre la France; il ne s'agissait plus pour elle que d'abattre dans Méhémet-Ali un allié des Français, que de le punir de ses triomphes, que de le dépouiller de ses conquêtes, que de faire passer la Syrie sous le patronage avide des marchands de Londres, en attendant que l'Égypte elle-même devint pour eux une proie facile à dévorer.

Voilà ce qui devait arriver, et voilà ce qui est arrivé en effet. Oui, dès que la fatale idée du concert européen a été substituée à l'alliance armée de la France et de l'Angleterre contre la Russie, la question s'est trouvée déplorablement transformée; elle n'a plus été turque, mais égyptienne; et, comme l'a fort bien dit M. Thiers : sur ce terrain, nous devons nous attendre à avoir toute l'Europe contre nous.

Aussi, voyez quel changement s'opère, à partir de ce moment, dans l'attitude et le langage de l'Angleterre à notre égard. On ne nous flatte plus; on nous insulte. L'Angleterre ne parle plus de Constantinople, du détroit des Dardanelles, de l'empire turc dont il faut sauver les dépouilles, de la puissance moscovite dont il convient de surveiller les envahissements. Elle parle d'Alexandrie, d'Ibrahim, qu'il faut arrêter dans sa marche victorieuse

sur des terres conquises, de la flotte ottomane, qu'il faut aller, de vive force, enlever à Méhémet-Ali, de la Syrie enfin, qu'il est temps d'arracher à cet illustre et intrépide vieillard. C'en est fait : la question égyptienne est soulevée; comment sera-t-elle résolue? Les ministres du 12 mai, à la vérité, demandent pour Méhémet-Ali l'Égypte héréditaire et la Syrie héréditaire. Mais, en attendant, ils l'arrêtent sur la pente où l'a placée la fortune; ils sauvent Constantinople de l'heureuse impétuosité de son fils; ils usent de toute leur influence pour l'amener à la restitution de la flotte turque; que dirai-je encore? ils glacent si bien l'ardeur de notre allié du Caire, ils encouragent si bien l'arrogance de nos ennemis de Londres, que lord Palmerston pourra bientôt prononcer ces insolentes paroles qui ne s'effaceront un jour que sous des flots de sang : « La question d'Orient sera réglée comme l'Angleterre l'aura voulu ! » Comme l'Angleterre l'aura voulu ! Est-ce assez d'humiliation pour nous ! Mais attendez un peu; le cabinet de Saint-Jame croit nous accorder une grande faveur en laissant à Méhémet-Ali, outre l'Égypte héréditaire, le pachalik d'Acre, héréditaire aussi, mais sans la place. Le ministère du 12 mai refuse, et lorsque M. Sébastiani annonce ce refus à lord Palmerston, l'Anglais répond : « Je vous déclare que nous retirons même la concession du pachalik d'Acre. »

M. Thiers acceptait un héritage de honte. Sa politique a été une politique de temporisation. Mais pendant que M. Thiers temporisait, l'Angleterre agissait. Et ici, on doit le reconnaître, elle n'a pas été infidèle à ses traditions; elle a fait à l'égard de Méhémet-Ali, pour lui enlever la Syrie, ce qu'elle avait fait à l'égard des Hollandais pour leur enlever les Indes, à l'égard des Espagnols pour les chasser de l'Amérique. Semer la discorde, fomenter les haines, attiser les insurrections, unir la puissance corruptrice de l'or à celle des perfides conseils et des sourdes menées, voilà ce qui avait valu à l'Angleterre la conquête industrielle de la moitié du globe; et voilà ce que l'Angleterre a tenté en Syrie. Elle a réussi; et c'est lorsque l'insurrection syrienne, couvée sous l'aile des Anglais, a été tout près d'éclorre, qu'a paru tout à coup, au grand étonnement de M. Thiers, ce monstrueux traité du 15 juillet, qui excluait la France de ce concert européen par elle-même provoqué, par elle-même formé. Qu'est-il besoin de rappeler que dans ce traité, la question d'Orient est résolue contre Méhémet-Ali et contre la France ? Hélas ! c'était comme une affreuse revanche prise par l'Angleterre de ce fameux mot d'un de nos ambassadeurs aux Hollandais, au temps où le roi de France s'appelait Louis XIV : « On traitera de vous, sans vous, malgré vous. »

LOUIS BLANC,

Rédacteur en chef de la Revue du Progrès.

Feuilleton de l'Association.

Le conteur de Schiraz.

Les philosophes de l'Occident, me disait un jour le célèbre auteur d'Anastase, Thomas Hope, qui avait longtemps voyagé à travers l'Asie, prennent en pitié l'Orient fabuleux, qu'ils regardent comme voué à la poésie, à l'exagération, à la métaphore. Ils se trompent. Tous les systèmes, tous les droits, toutes les théories, ont eu leurs prédicateurs et leurs prosélytes en Asie. L'Inde a trouvé jadis ses Lamettrie et ses Spinoza; le védantisme et le sinaisme valent bien les dogmes d'Aristote ou de Platon; et les rêves des Sonnyasis sont à la fois mystiques, critiques et dévots, comme les rêves de Mme Guyon.

Combien de fois, en écoutant les récits orientaux, ai-je admiré la profonde sagesse, la pensée philosophique dont le sillon caché serpentait, pour ainsi dire, sous une fable merveilleuse ! Un jour, aux environs de Schiraz, je reposais, à quelque distance de ma suite, sous de vastes platanes. J'entendis des voix confuses, des acclamations pleines de gaité partir d'un groupe d'oliviers et de mûlières, à l'ombre desquels les hommes de mon escorte s'étaient étendus; leurs longs éclats de rire m'arrachèrent à ma rêverie. Je me dirigeai de leur côté et je les trouvai tous, assis à l'orientale, autour d'un homme fort mal vêtu qui gesticulait vivement et faisait à ses auditeurs un de ces beaux récits qui composent toute la littérature de l'Asie actuelle. On me fit place, et l'orateur recommença sa narration pour me faire honneur, s'exprima en ces termes :

Hassan-Ben-Hassan avait servi avec gloire dans l'armée de ce glorieux sultan Mustapha, le victorieux des victorieux, le Soleil des Soleils, qui, après avoir battu les Russes dans toutes les rencontres, finit par perdre trois visirs, six forteresses et toute sa flotte : telle était la volonté de Dieu. Ennuyé de la guerre, Hassan-Ben-Hassan voulut terminer sa carrière de gloire, en véritable musulman, par un pèlerinage à la Mecque. Il voyagea d'une manière digne de lui, et plus d'un pacha à trois queues fut jaloux de la beauté de ses chevaux barbes, de ses cinquantes chameaux couverts de velours de Schiraz et de sole de Smyrne, et de ses deux cents cavaliers anatoliens étincelant sous leur cuirasse d'argent poli. A la Mecque il vit la procession des hadjis autour de la Kaaba, baisa la pierre sainte, la terre sacrée, but

les eaux de la source Zemzem, qui tombe, comme le savent tous les vrais-croyants, du paradis même. Après cela, l'illustre Hassan-Ben-Hassan fut surpris de désirer encore quelque chose. Il avait été delhi : cette race qui aigüe mieux son sabre que ses arguments théologiques.

« N'est-ce que cela, s'écria-t-il, et faut-il qu'un hadji traverse la terre entière pour aller voir un vieux rideau, une pierre noire, un puits d'eau saumâtre et cent cinquante imbéciles se disputant, le glaive à la main, le bonheur de baiser la pierre et de boire l'eau stagnante ? »

« C'était, ô mes amis ! d'épouvantables blasphèmes : quoi qu'il en soit, Hassan-Ben-Hassan donna l'ordre du départ, traversa l'Arabie et la Syrie au galop, et vint se reposer avec délices dans son château des montagnes anatoliennes.

Devenu hadji ou saint depuis son pèlerinage, Hassan respecté de ses voisins, hospitalier, bienfaisant, magnifique, passait pour le plus heureux des hommes. Sa résidence, située au fond d'une vallée ravissante, attirait les regards de tous les voyageurs qui allaient de Damas à Constantinople ou de Constantinople à Damas. — Comment ce fils de la terre, se demandait-on, a-t-il pu atteindre une félicité digne des habitants du paradis ? Il n'est peint de pacha, de prince ou de padischa qui ne doive être jaloux de sa fortune. Il a quatre femmes, et elles ne se querellent jamais ; deux filles qui n'ont pas encore pensé à fuir avec un spahi ou avec un janissaire ; un fils qui ne se croit pas obligé de souhaiter la mort de son père. La Sublime-Porte n'a point de message de mort ou de pillage à lui envoyer. Depuis le temps de Salomon et de David, on n'a pas vu d'homme aussi heureux !

Qui le croirait ? le hadji seul se prétendait infortuné. Ses méditations sur la vie étaient tristes et profondes. Qu'est-ce que l'existence de l'homme ? se demandait-il. Une bulle d'air à la surface d'un sorbet, le sifflement de la balle qui fend l'air. Que sont les plaisirs de la terre ? Quelques moments de jouissance qui nous font sentir plus vivement nos tortures. Ce monde n'est qu'une mer orageuse, un océan qui bouillonne et dans lequel luttent de malheureux naufragés, toujours prêts à sauver leur propre vie aux dépens de celui qui nage et qui lutte à côté d'eux. Chaque jour qui commence nous annonce des peines nouvelles, et le seul jour que nous devons bénir, c'est le dernier jour, celui de la délivrance.

Les delhis ont une vieille méthode de se guérir de l'ennui : quand ils croient que la vie n'a rien de bon à leur offrir, ils se tuent. Hassan-Ben-Hassan posa deux pistolets magnifiques sur un coussin, frappa des mains et se fit servir à souper. Six femmes nubienues lui ap-

portèrent, après le repas, un flacon d'excellent vin de Chios, et se retirèrent. Sa main droite tenait l'arme fatale, et sa main gauche la coupe enivrante. La première rasade n'éteignit pas la soif qui le dévorait ; il crut pouvoir, sans manquer de courage, recommencer ses libations ; mais le temps était chaud, le vin délicieux. Une troisième fois la coupe fut remplie : l'homme qui va quitter le monde peut se permettre sans crime un troisième verre de vin. La moitié du flacon était déjà vide ; le hadji se mit à examiner son pistolet, fit claquer la détente, renouvela l'amorce, jeta deux autres balles dans le canon ; une seule pression du doigt, et le hadji va s'élançant dans le sein de Mahomet ! ... Mais la chaleur du jour avait encore augmenté.

Oh ! s'écria le pèlerin de la Mecque, qu'est-ce que ce globe et cette vie ? Une succession de misères ! En prononçant cette exclamation, il déposa le pistolet, remplit la coupe et la vida d'un trait.

Quelques heures après cette lutte morale, Hassan était encore étendu à l'ombre des platanes aux grands feuillages qui entouraient son kiosque. L'horizon lui apparaissait au loin, comme un grand schall de cachemire rayé d'écarlate, d'amarante et d'azur ; au-dessus de sa tête se balançaient des grappes de vigne et de roses, dont la transparence brillait au soleil comme celle des améthystes et des rubis. L'enchantement du paysage ne chassait pas sa mélancolie, ne détruisait pas son système philosophique : dans le ciel bienfaisant et splendide, il ne voyait qu'un réceptacle d'influences délétères, de pestes et de maladies. La fécondité du sol engendrait des serpents ; le bruit de la mer lointaine appelait d'épouvantables naufrages.

« Et cependant, s'écria le hadji mécontent, il y a des sots qui parlent de la bonté de Dieu et de la beauté de la nature ! »

— Il y en a, reprit une voix qui parlait d'un buisson voisin.

Hassan se retourna, vit un de ces hommes vénérés dans toute l'Asie : un pèlerin. Sa figure était noble, son costume pauvre et usé, sa taille haute, son oeil étincelant.

« Hadji, lui dit Hassan, homme sacré, asseyez-vous près de moi et partagez mon repas. Puisque Allah vous envoie, soyez le bien-venu près d'Hassan-Ben-Hassan. »

Le pèlerin accepta de l'air d'un homme auquel de telles propositions étaient familières, et qui aurait pu s'asseoir à la table des princes. Sa conversation variée, brillante, paya avec usure l'hospitalité du hadji. Il avait parcouru tout l'Orient, il connaissait tout ce que l'Asie a de grand, de bizarre et d'inconnu : il était descendu dans les caves de diamants de Golconde, il avait traversé les sables d'or du Mogol, goûté les eaux sacrées du Gange, et gravi les monts de la lune. Tout

An milieu des grandes luttes oratoires qu'a produites la discussion de l'adresse, l'épisode du 5 décembre est surtout remarquable; les paroles que M. Jaubert a prononcées du haut de la tribune, ne sont pas seulement l'expression solitaire d'un patriotisme indigné; il faut y voir le signal d'une rupture depuis longtemps prévue entre le pouvoir et ses plus généreux défenseurs.

La France qui connaît M. Jaubert par son dévouement au trône de juillet, s'est peut-être étonnée de son langage. Mais les patriotes de la Nièvre qui connaissent l'honorable député du Cher avant 1830, ont entendu sans surprise cette profession de foi qui pour eux n'était pas nouvelle; c'est le langage chaleureux qui sous la restauration les conduisit à l'œuvre d'une opposition infatigable, incessante. Les circonstances seraient-elles redevenues les mêmes? Et l'expérience qui vieillit ordinairement les hommes aurait-elle rajeuni M. Jaubert de dix ans?

Où sans doute; l'enseignement des faits a été plus puissant que l'exposé des théories les plus logiques. Le pouvoir a servi efficacement notre cause; il est parvenu à tromper les hommes de cœur qui, en se dévouant à lui, croyaient avec sincérité se dévouer aux intérêts nationaux et aux libertés publiques.

Cette illusion a été celle de M. Jaubert et de bien d'autres. Après avoir combattu la branche aînée des Bourbons, avec toute l'ardeur de son patriotisme et de sa haine contre l'étranger, il avait vu dans la révolution de juillet, le triomphe assuré de notre dignité nationale et de nos libertés; confiant dans les promesses d'un pouvoir d'origine révolutionnaire, il ne pensait pas que ce pouvoir pût jamais avoir d'autres intérêts que ceux du pays; l'alliance du trône et de la nation lui paraissait certaine; et sa politique dut s'appliquer dès lors à fortifier un gouvernement qui promettait de protéger les intérêts nationaux.

Nous comprenons cette préoccupation d'un esprit élevé; et nous aussi, nous avons voulu, nous voudrons toujours, dans l'intérêt de la liberté, un pouvoir fort et respecté. Mais les conditions de force réelle, d'autorité morale, que le gouvernement de juillet trouvait dans son origine même, il les a reniées, dénaturées, ruinées, en reniant son origine, en dénaturant son principe, en ruinant l'esprit public et les sympathies qui pouvaient le soutenir. Qu'est-il arrivé? La révolution s'est tournée contre le gouvernement issu d'elle-même; et la lutte a continué.

Cette lutte a été violente. Mais pouvait-il en être autrement? Des provocations irritantes n'expliquent-elles pas aujourd'hui les mouvements populaires que nous avonseen à déplorer? Et d'ailleurs, comment, après l'ébranlement de juillet, l'agitation aurait-elle pu se calmer tout-à-coup? Cette révolution, M. Jaubert lui-même vient de le proclamer, était une réaction contre l'étranger. Or, loin de faire diversion à l'activité intérieure en la dirigeant contre une coalition étrangère qui n'a jamais cessé d'exister et de menacer la France, le pouvoir l'humiliait, et comprimait la révolution pour qu'elle n'inquiât pas les cours de l'Europe dont il implorait le pardon et l'alliance.

Toutefois, en présence des désordres intérieurs qui naissent de cet antagonisme continu entre le gouvernement et le peuple, quelques hommes politiques, toujours confiants dans les promesses du pouvoir, et se préoccupant toujours de la nécessité de le fortifier, ont pris énergiquement parti pour lui, et se sont associés avec un véritable courage aux mesures de compression et de résistance que l'ordre troublé leur paraissait réclamer.

Mais un jour est venu où le calme rétabli n'a plus permis l'emploi de ces mesures violentes, et où la réflexion a remplacé dans beaucoup d'esprits une funeste irritation. Un jour est venu, où la coalition étrangère, encouragée par la faiblesse du pouvoir, a osé jeter à la nation un insolent défi. Alors, le patriotisme s'est réveillé dans tous les cœurs où la corruption ne l'avait pas éteint; la rougeur est montée à tous les fronts que ne souillait pas la honte; et il s'est fait contre le pouvoir qui répondait à cette insulte par le silence ou

par d'indignes concessions, l'insurrection la plus dangereuse qui puisse menacer un gouvernement, l'insurrection de tous les sentiments généreux.

Plein de ces sentiments, M. Jaubert n'a pu en contenir l'expression. Lui, conservateur dévoué, député attaché au système qu'il a soutenu au prix de sa popularité, ministre déchu du pouvoir par sa volonté, il y a quelques jours à peine, il n'a pas craint de dire à la France toute son indignation contre un système qui aboutit à la déconsidération de notre patrie.

Dans son esprit et dans l'esprit de tous ceux qui, comme lui, suivaient de bonne foi et avec désintéressement la bannière du pouvoir, l'illusion est désormais détruite. Ils savent aussi bien que nous, mieux que nous, car ils ont exercé le pouvoir, où est le vice de notre organisation gouvernementale, et comment ce vice produit les désordres qui paralysent tout progrès et mettent sans cesse l'ordre en question. Leur opposition recommence, elle promet d'être vive et énergique; la nôtre n'aura peut-être que le mérite de l'ancienneté.

Certes, nous ne pouvons nous le dissimuler bien que leur patriotisme soit aussi fervent que le nôtre, ils doivent être encore loin de conclure avec nous une alliance de principes. Mais, si l'expérience les a bien éclairés sur les tendances du pouvoir, si les mécomptes qu'ils ont éprouvés leur ont bien démontré qu'il n'y a nulle garantie d'ordre et de sécurité sociale, là où se rencontrent l'immoralité, la corruption et la lâcheté, ils ne tarderont pas à mesurer la distance qui les sépare encore de nous et à la franchir quand ils l'auront mesurée.

BULLETIN POLITIQUE.

La discussion du projet d'adresse a été terminée samedi. Sauf une scène scandaleuse suscitée par M. Desmousseaux de Givré, dans la dernière séance, elle n'a plus eu rien d'intéressant.

M. Desmousseaux de Givré a voulu parler malgré le président qui le rappelait à l'ordre, et malgré la chambre qui l'accablait d'interpellations. Après un violent tumulte, la séance a été suspendue.

Quand elle a été reprise, M. Thiers que M. Desmousseaux de Givré voulait attaquer, l'a sommé de s'expliquer. Et alors le député fonctionnaire, se faisant l'écho des dénonciations soulevées par la Presse, et répétées par les autres journaux au sujet des tripotages de la Bourse, a formulé contre les ministres déçus une accusation directe, enveloppée de réticences et de circonlocutions. Il paraît que ce débat était arrangé d'avance par le parti de la cour.

M. Thiers, M. Rémusat et M. Vivien ont répondu avec chaleur et dignité à M. Desmousseaux de Givré, qui a été atterré. Nous aimons à croire que les explications données par les membres du précédent cabinet sont sincères. La chambre en a jugé ainsi; le bon émissaire des conservateurs a montré du reste par son attitude humiliée qu'il nésavait rien de positif susceptible de fonder sa dénonciation.

Cet incident est grave. Ce sont les affidés de la cour qui ont les premiers révélé les scandales de la Bourse. Interrogés par les magistrats chargés de l'enquête, ils n'ont voulu formuler aucun fait et aujourd'hui ils ont osé porter à la tribune leurs insinuations envenimées, sans pouvoir rien préciser et sans avoir le courage de se défendre. Les Baziles du juste-milieu se sont mis en flagrant délit de calomnie, pour abattre des hommes sur lesquels ils se sont appuyés depuis dix ans.

M. Thiers et ses collègues doivent savoir maintenant combien il est dangereux de se mettre au service des courtisans. Qu'ils n'y reviennent donc plus!

L'adresse a été adoptée par 247 votants sur 408, c'est-à-dire à une majorité de 42 voix. Le ministère a donc de fait remporté la victoire.

Mais son funeste triomphe est loin d'être complet. La discussion avait foudroyé la politique du 29 octobre. Pour éviter un échec et masquer sa défaite, il a fait modi-

fier le projet d'adresse de la commission, par la commission elle-même. Cet incident nouveau dans nos fastes parlementaires est significatif.

L'adresse amendée n'est plus si ministérielle, ni si résignée qu'elle l'était dans le principe.

A la chambre des pairs, M. Guizot reproduisant le discours de la couronne, avait reconscrit le traité du 15 juillet, en des mesures prises par les quatre puissances pour arranger un différend entre le sultan et le pacha, et régler les rapports de l'un et de l'autre. M. Guizot et ses collègues avaient répété la même chose dans les premières séances de la chambre des députés. La commission composée de députés ministériels avait copié mot pour mot les expressions de la harangue royale.

L'adresse amendée avant le vote par la commission elle-même, et adoptée par la chambre, sans être aussi digne qu'on pourrait le souhaiter, convient que la France s'est vivement émue des événements graves survenus en Orient; l'adresse ne dit plus que le pays attendra que son territoire soit menacé pour prendre les armes, mais elle dit qu'il ne souffrirait pas qu'on portât atteinte à l'équilibre européen.

La victoire du ministère équivaut à une défaite. La majorité a autant peur de la guerre que de la paix; elle a peu de sympathies pour le ministère; elle n'est pas si compacte que le moindre incident ne puisse la dissoudre, elle n'est pas si inféodée à M. Guizot qu'elle ne puisse le renverser.

Elle lui a déjà fait subir un échec décisif.

Le paragraphe de l'adresse relatif à l'Espagne, condamnant, sous le nom d'anarchie, les derniers mouvements révolutionnaires de la Péninsule. On flattait ainsi les fautes de Christine; on attaquait la politique radicale des juntes pour consacrer les actes du juste-milieu. La chambre, en adoptant un amendement de M. Pascalis, qui détruisait le blâme proposé par la commission, a donné tort au ministère qui combattait cet amendement.

Quand la chambre ne sera plus préoccupée des périls de la question d'Orient, elle repoussera le cabinet du 29 octobre. Et ce jour n'est pas loin. Déjà le traité du 15 juillet est accompli. Une dépêche télégraphique a donné la nouvelle officielle que le vice-roi d'Égypte avait fait sa soumission. Trahi par la France, accablé par l'âge, menacé par des ennemis implacables, l'illustre vieillard a cédé, sinon par peur, du moins par calcul. Sa conduite ultérieure démontrera sans doute combien nous devons regretter de l'avoir abandonné. En effet ou il recommencera la lutte quand il croira l'occasion plus favorable, ou il achètera, moyennant quelques privilèges, la protection exclusive de l'Angleterre, comme plus efficace et plus avantageuse que la protection de la France, l'Angleterre, en attendant qu'elle saisisse sa proie, accordera tout; l'Égypte et la Syrie sont maintenant sous sa dépendance.

M. Jacquinet, notre courageux compatriote, qui commandait la corvette la Zélée dans le voyage scientifique que vient de diriger M. Dumont d'Urville, vient d'être nommé capitaine de vaisseau.

Par ordonnance du roi, en date du 3 décembre, le 2^e collège électoral du département de la Nièvre est convoqué à Château-Chinon pour le 26 de ce mois, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. de Champlâtreux.

Un légitimiste de cette ville nous adresse, au sujet de cette élection, la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer, les opinions de son auteur n'ayant point d'organe dans notre département.

M. le rédacteur,

« Que peut-on espérer avec des électeurs qui ont nommé et renommé M. le comte de Champlâtreux, uniquement parce qu'il était le gendre de M. Molé, même quand ils savaient bien qu'il était incapable de remplir son mandat, et que sa santé l'obligerait à faire un voyage en Orient.

Les potentats de cet hémisphère lui avaient ouvert leurs palais: il avait mangé le bétel avec le roi d'Avra; bu le souchong avec le frère des sept étoiles, le maître de l'empire du milieu; mâché l'opium avec les Palicars aux mains de fer; bu le lait sacré de la vache blanche du Thibet, et joué aux échecs avec le négus d'Abyssinie, dont la ceinture est garnie de topazes. Lorsque l'hôte d'Hassan l'eut charmé par ses récits variés, le hadji d'Anatolie voulut savoir si l'opinion du voyageur s'accordait avec la sienne, sur la misère de l'homme et la douleur attachée à ses destinées. Sa satisfaction fut extrême, quand il apprit qu'un pèlerin, qui avait visité toute l'Asie et dont l'expérience et le savoir ne pouvaient être contestés, regardait le genre humain et la vie avec mépris et pitié.

« Vous avez raison, lui dit le pèlerin, rejetons toutes ces absurdités que nous ont apprises nos nourrices et nos prêtres; ce monde où le hasard nous a jetés est une mauvaise plaisanterie. Se soumettre aux maux innombrables qui pèsent sur la race humaine, c'est folie, les regarder comme des bienfaits de Dieu, c'est le comble de l'absurdité. »

Lorsque Hassan eut entendu ces paroles, sa joie fut grande; il avait enfin trouvé un ami selon son cœur, un homme dont la pensée était l'écho de sa pensée. En vain le pèlerin inconnu essaya de quitter Hassan, et lui demanda congé.

Le hadji mit à retenir son hôte une insistance si forte, que le voyageur fut obligé de le suivre quand il rentra dans sa maison.

« Voilà, dit le voyageur en entrant, des objets qui pourraient satisfaire la fule crédule et cupide des hommes: de nombreux domestiques couverts de costumes somptueux, des meubles de prix, des parfums qui brûlent dans des vases d'or et d'albâtre, des tapis de Schiraz, des tables de bois de sandal et, si je ne me trompe, des coupes déjà remplies du breuvage divin d'Erzeroum. Aux yeux de la foule, ce serait la richesse et le bonheur, mais vous en jugez mieux, vous connaissez la fragilité de ces biens, et vous les méprisez.

« Sans doute, s'écria d'un air de triomphe le propriétaire de la maison: vous avez deviné ma pensée; un tremblement de terre, un incendie, peuvent anéantir tout cela; la mort s'approche qui va m'en priver; une maladie peut m'empêcher d'en jouir. Et d'ailleurs ne sais-je pas que des milliers de mes semblables meurent de faim pendant que je vis dans l'abondance? Cette pensée ne suffirait-elle pas pour empoisonner tous mes plaisirs? »

Les deux philosophes, en discutant ainsi, fumèrent le tabac de Perse, dont les houris s'enivreraient, puis ils rafraîchirent leurs lèvres éloquentes en savourant une ou deux pêches du Khorassan.

Encouragé par l'admiration de son convive et de son nouvel ami, Hassan-Ben-Hassan se montra plus prodigue que jamais d'éloquence funèbre et de brillante mélancolie. Cependant il y avait sur le visage du pèlerin, si bien accueilli par l'heureux Anatolien, une expression calme et fixe, vraiment singulière; les prunelles noires de l'étranger s'arrêtaient sur l'orateur et le pénétraient pour ainsi dire de leurs rayons ardents et sévères: Hassan s'arrêta alors comme effrayé, et ne reprit le cours de son dithyrambe philosophique que lorsqu'un léger sourire se dessinait sur les lèvres inflexibles du voyageur.

Au milieu de la plus brillante métaphore que Hassan eût inventée contre la tyrannie des préjugés, contre l'aveugle soumission aux doctrines reçues, une nuée d'esclaves se précipita, en dansant, dans la salle où les deux sages s'entretenaient. La figure calme et pensive de l'étranger n'exprimait plus ni joie ni étonnement, et ses yeux restèrent fixés sur le ciel; à travers une fenêtre étroite, on voyait un orage se former, des vapeurs lourdes rouler leurs montagnes fumeuses, et déjà quelques éclairs traçaient leur sillon terrible. En vain Hassan-Ben-Hassan lui faisait remarquer les vivantes ondulations du ballet oriental que ses esclaves exécutaient devant lui; leurs mouvements gracieux, leurs courbes voluptueuses, leurs légers élans, leurs évolutions tantôt solennelles, tantôt rapides et légères, leurs riches costumes, et les diamants suspendus à leurs oreilles moins brillants que l'étoile de leurs yeux noirs: rien ne put vaincre la distraction du pèlerin.

Le lendemain matin les lèvres du hadji étaient desséchées, ses paupières s'abaissaient lourdement sur ses yeux fatigués; la débauche de la veille lui avait laissé un sentiment de gêne et de malaise. A la porte de sa chambre il trouva l'étranger qui, le bâton à la main, s'appretait à partir. Hassan essayait de le retenir encore lorsqu'un grand bruit se fit entendre. Des soldats, des hommes armés de piques et le cadi lui-même étaient à la porte de sa maison. Le cadi, accoutumé à boire à la table d'Hassan le vin que ce dernier venait de prodiguer à un inconnu, avait appris avec étonnement, avec colère, l'accueil fait par ce dernier au pèlerin, et s'était souvenu, pour la première fois des malédictions du Prophète: il avait résolu de mettre la loi sacrée en vigueur. Il était venu lui-même, accompagné de ses gardes, pour saisir le coupable et le ramener au sentiment des devoirs.

C'était alors que Hassan avait besoin de son éloquence: mais il resta muet, comme frappé de surprise. Avoir bu tant de bon vin sans inviter le cadi, c'était une faute irrémissible; la bas tonnade, la prison, furent le châtiment du pauvre homme: on lui permit de l'interroger dans huit jours. Six mois se passèrent, et il attendait en-

core: il ne sortit de son donjon que moulu de coups, presque boiteux, affamé, perclus et condamné à payer une amende de dix mille piastres. A peine mis en liberté, il s'empressa de courir à sa maison. Qu'étaient devenus la nacre de perle, les sofas brodés, les vases d'argent sur lesquels il avait vu les officiers de justice jeter des regards avides? Où étaient toutes ses richesses? Hélas! il chercha sa maison, il ne la trouva plus. Dans son vaste domaine, une bourgade populaire se trouvait déjà établie: une douzaine de rues, garnies de petites maisons basses, occupaient l'emplacement de son parc: plus de pavillon, de bains, ni de jardin. Ses quatre femmes, ses vingt-cinq danseuses, ses chevaux arabes aux caparaçons dorés, tout avait disparu: pauvre Hassan!

Il supporta son malheur comme la plupart des philosophes; tantôt furieux, tantôt mélancolique, baignant sa barbe vénérable de ses pleurs, maudissant le cadi et tous les cadis de la terre. Enfin, las de malédictions et de doléances, il s'enveloppa de son manteau et s'endormit; mais un coup frappé sur son turban l'éveilla presque aussitôt. En se retournant, il aperçut le pèlerin qui se tenait debout près de lui.

« Allons donc! lui dit ce dernier, ressembleriez-vous à tous les imbeciles dont la terre est peuplée? Attachez-vous de l'importance à ce qui n'en a pas? Du courage, du bon sens, mon ami; vos domestiques vous trompaient, vos femmes se détestaient, et, quoiqu'elles ne se querelassent pas ouvertement, elles étaient toujours prêtes à s'empoisonner l'une l'autre. L'excellent vin que vous buviez nuisait assurément à votre santé, et vous exposait à l'animadversion du cadi. Qu'avez-vous donc perdu? »

« Ce que j'ai perdu! Tout ce qui donne du prix à l'existence.

« Niaiserie! Vous êtes un peu plus maigre, un peu plus assuré de n'avoir pas la goutte: avez-vous fait? »

« Horriblement faim!

« Eh bien! à mon tour, permettez-moi de vous traiter; asseyons-nous là. Si je ne me trompe, ce fragment de marbre annonce que nous sommes à l'endroit même où votre beau kiosque s'élevait. Ici se trouvent autrefois les lieux que vous habitiez, le théâtre de vos plaisirs et de vos festins. Plaçons sur ce fragment de rocher deux gâteaux du Khorassan, que j'ai dans ma gibecière, et ce petit flacon de vin assez commun, que peut-être ne refuserez-vous pas. »

Hassan accepta de grand cœur. Il brisa sous sa dent affamée ces gâteaux durs comme la pierre, et avala paisiblement la liqueur acide que son ami lui présentait.

(La suite au prochain numéro.)

« Ici on veut du servilisme, et si l'était possible [de prendre un député dans la domesticité du château, on peut être sûr que c'est là que le choix se fixerait. Aussi les légitimistes ont-ils résolu cette fois de ne présenter aucun candidat et de s'abstenir, à moins qu'il ne se présente un candidat vraiment indépendant et ayant d'ailleurs quelque chance.

« Je pense que l'opposition représentée par l'Association n'a pas plus d'espoir que l'opinion légitimiste, auprès du monopole électoral à Château-Chinon. Les électeurs de la gauche feraient donc bien, ainsi que nous, de s'abstenir s'il le faut, ou si un candidat indépendant se présente, de se joindre à nous pour l'appuyer. S'il ne représente pas nos idées, aux uns ou aux autres, il représenterait au moins les honnêtes gens.

« Deux ou trois éligibles jusqu'à ce jour paraissent se mettre sur les rangs. Ce sont : M. Delangle, avocat-général appuyé par les Dupin, ce qui veut dire qu'il serait inféodé au pouvoir, puis M. Tripier fils, homme à peu près inconnu, qu'on dit peu capable et ministériel quand même, et M. Pelletier-Dulas, l'avocat du Bauf couronné à Bourges, dont la candidature parasite se produit à chaque élection et s'absorbe toujours au profit du candidat le mieux placé pour reconnaître des services électoraux.

« On peut présumer que M. Pelletier-Dulas aura à sa disposition quinze voix de famille, auxquelles il réunira quelques suffrages recrutés, Dieu sait comment. Si ne réussit pas pour son compte, il saura s'arranger avec le candidat qui pourrait l'emporter, lui et ses acolytes aidant, moyennant certaines conditions préliminaires.

« Voilà où nous en sommes. Il est à regretter que M. Dechamps de St. Léger ne veuille plus entendre parler de candidature, car s'il reste un peu de patriotisme au cœur de quelqu'un ou un peu de pudeur au front de quelque autre, il pourrait réussir. Mais on conçoit ses répugnances. Quel est l'homme de cœur que ne dégoûterait point la scandaleuse élection de M. de Champlâtreux ?

« Quelques personnes parlent de M. Benoit qui a été présenté plusieurs fois sans succès, aux électeurs de Nevers, et depuis deux jours cette candidature semble prendre de la consistance. On le dit consciencieux et indépendant.

« Les légitimistes reviennent-ils en sa faveur de leur résolution de s'abstenir ? J'en doute. Cependant s'il réunit un certain nombre de voix en dehors de ce parti et s'il peut avoir quelque chance, je suis persuadé qu'ils lui apporteraient leur concours. Mais seuls ils ne présenteront personne et ne prêteront leur appui qu'à bon escient. »

Agréés etc.

UN ÉLECTEUR LÉGITIMISTE.

Par ordonnance du roi promulguée à Paris le 27 novembre, l'administration forestière est autorisée à faire délivrance à la commune de Bona (canton de St. Saulge), de 52 chênes à prendre dans les coupes affouagères des exercices 1840 et 1841 de la section de Lichy, annexe de la dite commune, pour être ensuite délivrés gratuitement au sieur Miens, demeurant à Bona. Les branchages et remanants provenant de cette exploitation seront distribués aux habitants à titre de supplément d'affouage.

Une ordonnance du roi, promulguée à Paris, le 23 novembre, approuve le procès verbal, en date du 18 mars 1839, clos le 17 juin suivant, constatant la délimitation des bois communaux d'Asnaï (canton de Brinon les Allemands), dans leurs parties contiguës aux propriétés du sieur Savy.

Une autre ordonnance, promulguée le même jour, autorise l'administration forestière à faire délivrance à la commune de Crux-la-Ville (canton de Saint-Saulge) de 54 arbres à prendre parmi ceux dépendant sur les bords des chemins et le long des lisières des cantons dit le Charbonnier et les Respès, dépendant de sa forêt, pour être ensuite délivrés aux sieurs Gauthé et Germain, à condition d'embrancher ceux de ces arbres pour lesquels cette opération serait reconnue nécessaire par les agents. Les branches et remanants seront ensuite vendus en la forme des menus marchés, au profit de la caisse municipale. La vente ou la délivrance des coupes extraordinaires ci-dessus détaillées auront lieu conformément aux dispositions prescrites, tant par le code forestier que par l'ordonnance réglementaire du 1er août 1827.

Une quatrième ordonnance, promulguée le même jour, autorise l'administration forestière à faire délivrance à la commune de Beuvron (canton de Brinon les Allemands) de 24 hectares, composant la partie la plus âgée du quart en réserve des bois lui appartenant.

Théâtre de Nevers.

Aujourd'hui jeudi, au bénéfice de M. Tavernier jeune, une première représentation du *Paysan des Alpes*, ou *un autre Brutus*; drame nouveau en 5 actes; une première représentation du *Chevalier du Guet ou la Police en bonne fortune*, vaudeville nouveau en 2 actes; *Une nuit vénitienne*, macédoine en un acte; et enfin une *Tombola* composée de deux lots gagnants et de deux surprises.

TRAVAUX LÉGISLATIFS.

Chambre des Députés.

Fin de la séance du 4 décembre.

L'amendement de M. Odilon-Barrot est mis aux voix. Il n'est pas adopté.
Le 2^e paragraphe, amendé par la commission est adopté tel que nous l'avons rapporté dans notre dernier numéro.
Le 3^e paragraphe était ainsi conçu :
« Nous avons appelé de tous nos vœux la pacification de l'Espagne, intéressés à l'affermissement de son gouvernement constitutionnel,

nous verrions avec un vif regret l'anarchie compromettre une œuvre si courageusement entreprise au nom de la liberté. »

M. PISCATORY propose l'amendement suivant :
« Nous avons appelé de tous nos vœux, hâté par le concours le plus loyal la pacification de l'Espagne. Intéressés à l'affermissement de son gouvernement constitutionnel, nous devons persévérer dans toutes les mesures qui peuvent la préserver du retour de la guerre civile.

Cet amendement développé par son auteur, soutenu par M. Jaubert et M. Odilon-Barrot, combattu par M. Guizot, et M. Dupin est réuni par M. Piscatory à l'amendement suivant de M. Pascalis.

« Nous avons appelé de tous nos vœux la pacification de l'Espagne, espérons qu'elle verra s'accomplir une œuvre si courageusement entreprise au nom de la liberté.

Cet amendement est adopté.
La chambre adopte ensuite à peu près sans discussion le 4^e paragraphe qui a pour but de rappeler à l'Europe les droits de la nationalité polonaise, le 5^e qui concerne les nouvelles forces envoyées dans les parages de Buenos-Ayres; le 6^e qui réclame un sérieux examen pour la conduite générale des affaires en Afrique, le 7^e exclusivement dirigé contre la tentative de Boulogne, enfin le 8^e et le 9^e qui promettent une étude attentive du budget et des autres lois à présenter.

Séance du 5 décembre.
La chambre a adopté aujourd'hui les trois derniers paragraphes du projet d'adresse. Toutefois, hâtons-nous de dire que la commission avait elle-même présenté encore ici une nouvelle rédaction. Elle a bien laissé toute l'expression de sa confiance dans la *perpétuité* de la dynastie, toutes ses félicitations sur la naissance de M. le duc de Charles, tous ses conseils pour le choix des fonctionnaires; mais elle a du moins senti la nécessité de faire disparaître complètement l'étoile de Louis-Philippe.

Avant le vote une scène d'agitation très-vive a signalé cette séance. M. de Rémusat venait de parler et la majorité des membres réclamait vivement la clôture, lorsque M. Desmousseaux de Givré parut à la tribune. Les cris aux voix ! aux voix ! la clôture, redoublèrent alors et de force et de nombre. En présence de toutes les exclamations, M. Desmousseaux de Givré demanda à parler contre la clôture; mais à peine eut-il dit quelques mots, que les cris aux voix se firent de nouveau entendre. M. le président voulut alors consulter l'assemblée. Mais laissez-moi donc m'expliquer, s'écria M. de Givré. Je vais d'abord consulter l'assemblée, répondit M. Sauzet. Ce que j'ai à dire, répartit M. de Givré, intéresse la probité publique et l'honneur du cabinet du 27 mars. Ceux qui refusent de m'entendre regretteraient leur persistance, s'ils savaient ce que j'ai à dire. Encore une fois, Monsieur, vous n'avez pas la parole, s'écria M. Sauzet en agitant vivement sa sonnette.

Pendant ce temps, les cris les plus vifs, les réclamations les plus tumultueuses sont parties de la salle. M. de Givré crie qu'il ne descend pas de la tribune avant de s'être fait entendre. Les interpellations qui lui sont adressées de tous les bancs, la voix et la sonnette du président, rien ne l'arrête; il cherche à dominer de sa voix tout ce tumulte. Couvrez-vous, couvrez-vous, Monsieur le président, s'écrie-t-on. L'agitation est au comble; MM. les députés se lèvent et descendent en grand nombre au bas de la tribune. M. Thiers et M. Deschazeau en montent successivement les degrés. M. Desmousseaux de Givré n'écoute rien.

Enfin, après de nouvelles interpellations, M. le président s'est converti et a quitté le fauteuil pour se retirer avec MM. les secrétaires. Ce n'est qu'à ce moment que M. Desmousseaux de Givré a quitté la tribune. La séance est restée suspendue une 1/2 heure. A 3 h. c'est-à-dire à la reprise de la séance, M. Thiers a réclamé de la chambre de vouloir bien entendre M. de Givré, qui a pu alors s'expliquer.

M. de Givré alors a, d'une façon fort obscure et entortillée, demandé compte au cabinet du 27 mars des opérations de bourse contre lesquelles la justice avait commencé des investigations. M. Desmousseaux de Givré ayant laissé entendre que la cessation des poursuites ne provenait que de la position du coupable, M. Thiers est alors monté à la tribune, et a fait une réplique des plus vives contre la calomnie et le calomniateur, et après lui M. Rémusat a prononcé quelque parole animée par l'indignation d'un honnête homme. M. Vivien a suivi M. Rémusat et ce malheureux M. de Givré a été châtié de son imprudence par la plus dure flagellation.

Après cet incident, la chambre a voté, et l'adresse a été adoptée par une majorité de deux cent quarante-sept voix contre cent soixante-une.

Séance du 7 décembre.

M. HUMANN présente un projet de loi de crédits supplémentaires. Il expose les motifs du projet et présente un tableau de notre situation financière, qui embrasse les crédits extraordinaires indispensables pour entretenir en 1841 et 1842 un effectif de 500,000 hommes, et pour achever les fortifications de Paris. M. Humann a fait entrevoir, en rapprochant des budgets ordinaires les dépenses de l'armement proposé, une surcharge de 680 millions répartis entre trois budgets. Ce résultat semble indiquer la nécessité d'un emprunt; mais M. Humann, après avoir précisé avec tant de soin les dépenses probables, ne demande pas les moyens d'y faire face.
La séance est renvoyée à mercredi.

FAITS DIVERS.

M. Jaubert a parlé de lettres écrites par des membres du cabinet à des tiers officieux, et dans lesquelles certains hommes ont pu voir des raisons de céder à l'Angleterre: le *Siècle* complète la révélation :
« Lors qu'il fut décidé dans le conseil des ministres français que l'armement serait porté de 489,000 à 630,000 hommes, lord Melbourne écrivit au roi Léopold, négociateur officieux dans le conflit qui s'était élevé, une lettre destinée à être transmise à Paris, et qui ne s'est point arrêtée en chemin. Il y était dit que la France est un pays inquiet, remuant, auquel on peut passer bien des choses, mais qu'on ne lui passerait pas cependant la continuation de ses armements. Si ces armements ne sont pas suspendus, ajoutait le ministre anglais dont la modération a été plus d'une fois vantée, l'Angleterre armera aussi et elle ira balayer tout cela.
« Nous n'avons pu copier littéralement ces paroles, mais nous garantissons pour le sens l'exactitude de cette citation. Le public, nous en sommes convaincus, comprendra toute l'indignation de M. le comte Jaubert à qui cette lettre, dit-on, a été communiquée.
Le *Message*, imitant le silence de M. Guizot sur les accusations de M. Jaubert, a gardé un silence résigné.
Le *Courrier français*, en parlant de cette lettre, dit:
« La lettre a été en effet transmise à Paris; mais ce n'est pas aux ministres du 27 mars qu'on l'a envoyée. Quelques-uns d'entre eux en ont reçu communication; mais on n'a pas osé la montrer à M. Thiers. »
Enfin, le *Siècle* a ajouté:
« Le *Moniteur parisien*, qui n'a plus comme on sait, de caractère officiel, renferme indirectement une sorte de démenti au contenu de la lettre que lord Melbourne adressait au roi Léopold à l'occasion de nos armements. Puisqu'on nous donne l'occasion de revenir à cette lettre, nous dirons que ce n'est qu'avec une entière certitude que nous en avons parlé à nos lecteurs. Ce n'est pas nous qui nous ferions un odieux plaisir de supposer de nouveaux outrages dont notre pays aurait à garder la mémoire, c'est bien assez de ceux qui lui arrivent par les voies officielles. Mais puisqu'on a l'audace de nier les mauvais vouloir et les torts du gouvernement anglais envers la France, il ne faut rien laisser ignorer des affronts que leur insolence a voulu nous faire subir. »
— On lit dans le *Morning Herald*:
« Nous apprenons que l'Autriche, la Prusse et les autres puissances germaniques, irritées des préparatifs militaires de la France, mais ne voulant pas faire les dépenses que nécessiterait l'accroissement de leurs troupes sur le pied de guerre, ont complété à petit bruit, mais cependant d'une manière efficace, un système d'organisation militaire tel que d'un moment à l'autre elles pourraient mettre sous les armes une force supérieure à celle qui est préparée en France.
En même temps des remontrances ont été faites au gouvernement français au sujet de ses armements qui se continuent, remontrances auxquelles l'Angleterre a concouru indirectement. Mais si ces remontrances ne sont pas écoutées, les grandes puissances pourront mettre sur pied, au printemps, une force militaire si imposante que, s'il est nécessaire, l'initiative des hostilités pourrait être prise par elles.

BULLETIN DU SOIR,
REVUE DE JOURNAUX.

Les journaux ne se sont pas bornés comme les feuilles officielles, à publier purement et simplement la dépêche télégraphique qui nous annonce la soumission de Méhémét Ali. Ils ont suivi pour la plupart cette communication de réflexions que nous aimons à transcrire. Protoster est notre devoir, et nous ne laisserons passer aucune occasion de protester par la parole contre la politique qui nous imprime au front la honte, jusqu'au jour où il sera donné au pays de protester contre l'abaissement de la France et contre les efforts de la coalition par le fer et par le feu de ses canons.

Le *Journal des débats* attribue ce triste événement aux fautes du 1^{er} mars; à défaut d'autre naïveté ce raisonnement convient au *Journal des débats*; M. Thiers toujours, toujours M. Thiers? Et M. Guizot donc et...? M. Thiers est-il seul coupable; n'y a-t-il pas quelqu'un qui mille fois plus que lui soulève l'indignation du pays? La *Presse* a le bon esprit de se taire; mais elle attaque encore M. Thiers à propos du déplorable état de nos finances.

Méhémét Ali se soumet, dit le *Courrier français*; M. Guizot doit être content: l'ordre règne à St. Jean d'Acrc, à Beyrouth, à Tripoli: l'ordre que lord Palmerston a voulu établir en Orient. La France a été humiliée dans la personne du pacha, mais qu'importe? Nous avons la paix pour quelques jours de plus, la Bourse peut se mettre à la hausse comme au lendemain de la bataille d'Austerlitz.

Le vice-roi a bien fait de céder. S'il avait attendu que M. Guizot pour le sauver, posât un cas de guerre, il aurait pu éprouver de graves mécomptes. La France ne défend plus ses alliés, ni son honneur, on nous promet, pour nous consoler, qu'elle défendra son territoire. La politique des intérêts matériels le veut ainsi. Méhémét Ali, au moment de résister, s'est rappelé sans doute le sort de la Pologne et de l'Italie. L'Egypte en échappant à notre alliance, échappe aujourd'hui à la destruction.

Nous adjurons nos concitoyens de réfléchir. C'est une triste nouvelle que cette dépêche. La soumission du pacha nous donne la paix, mais à quel prix? Les Anglais avaient la prépondérance dans la Méditerranée; ils en seront maîtres à présent. Il faut dire adieu à la prospérité de Marseille, le commerce du Levant, déjà si compromis; va passer en d'autres mains. Cette soumission du pacha est notre dernière mission.

Le *Journal des débats* l'a dit dans ses beaux jours et tout le monde avec lui: « Si la question d'Orient est réglée sans nous, la France descend de son rang. »

La paix à tout prix a porté ses fruits, dit à son tour le *Commercé*. L'Angleterre triomphe, et Méhémét Ali est vaincu et détrôné par le fait, il n'est plus que l'esclave des Anglais. La leçon est complète; nul état de second ordre ne peut plus s'allier à nous; nous ne savons protéger que ceux qui se protègent eux-mêmes. La France n'est plus le défenseur des droits et de l'indépendance des petits états, et la politique nationale de Richelieu, de Louis XIV, de la république, de l'empire, est ruinée pour long-temps.

Il est bien constaté aujourd'hui aux yeux de l'Europe et du monde, que le gouvernement français n'est brave qu'avec ceux qui reculent. On peut blesser notre dignité, attaquer nos intérêts, pourvu qu'on ait soin de s'appuyer sur une démonstration énergique. L'Europe s'en souviendra.

La *Quotidienne*, en annonçant la soumission de Méhémét Ali, publie des détails pleins d'intérêt que nous reproduisons :
« C'est le 26 que la flotte des alliés s'est présentée devant Alexandrie, après avoir reçu, en courant, la soumission de Jaffa. Pendant que les vaisseaux prenaient position, le commodore Napier, monté sur un bateau à vapeur, a pénétré hardiment dans le golfe, passé à travers les feux croisés des forts et arboré au milieu du port le pavillon parlementaire. Il a été conduit aussitôt au palais du vice-roi qu'il a sommé de se rendre aux conditions stipulées par l'*ultimatum* des quatre puissances. Méhémét Ali a refusé d'abord. La discussion fut très-vive, à ce qu'on prétend. Les instances du commodore, sa colère même furent inutiles. » Nous brûlerons la ville, s'écria-t-il avec emportement. — Brulez, répondit tranquillement le pacha. »

Le commodore Napier s'écria alors. En se rendant au port, il montra du doigt la poudrière à son interprète, en lui disant: « voici la poudrière; » et son regard se dirigea en même temps vers les vaisseaux. Revenu à bord de la flotte, Napier ne tarda pas à reparaitre avec des embarcations qui sondèrent la passe. Tout se préparait pour le bombardement.

Pendant ce temps-là, que se passait-il à Alexandrie? Ici les récits ne sont plus aussi positifs. Voici pourtant ce qui paraît certain: un mouvement insurrectionnel éclata dans la ville, des canons furent encloués. Méhémét Ali, prévenu par ses officiers, informé sans doute aussi du mot de Napier: *Voici la poudrière*, fit rappeler le commodore et se rendit à sa discrétion. Il remit même à Napier, pour Ibrahim, l'ordre d'évacuer immédiatement la Syrie.

La grande députation de la chambre des députés a été reçue lundi soir aux Tuileries; elle a présenté au roi l'adresse votée samedi dernier. Louis Philippe a lu la réponse suivante :
« Messieurs les députés,
« J'étais impatient de vous voir réunis autour de moi. Plus je voyais les passions s'agiter, plus j'éprouvais le besoin d'être soutenu par le concours des chambres, et de trouver dans leur appui le moyen de faire face à la gravité des circonstances. Le parfait accord des grands pouvoirs de l'état prouvera au monde que, si la France apprécie justement pour l'Europe comme pour elle-même, les biens de la paix, elle est également résolue à maintenir sa dignité et son rang parmi les nations, glorieux héritage que je saurai lui conserver. Par l'adresse que vous m'apportez, vous avez dignement répondu à mon attente, et j'ose le dire à celle de la France. Grâce vous en soient rendues! mon cœur est profondément touché des vœux que vous formez et des sentiments que vous m'exprimez pour mes enfants et pour moi. »

La réponse du roi est un document qui émane directement du ministère, puisqu'elle est préalablement délibérée en conseil; il est donc permis de la discuter. Nous dirons que cette réponse se ressent de l'esprit de M. Guizot. La seule phrase : *plus je voyais les passions s'agiter*, ne permet pas de se méprendre sur l'influence qui a présidé à la rédaction des paroles royales. C'est une confirmation du discours d'ouverture et des deux grandes oraisons politiques prononcées par M. Guizot. Le moindre défaut de cette phrase n'est pas seulement un lieu commun bien passé de mode; c'est une grosse impertinence à l'adresse des 161 députés qui ont réfléti dans la chambre ces généreuses passions qui, pendant quatre mois ont agité le pays. Or, nous le demandons, était-il bien convenable de mettre dans la bouche du roi des paroles qui étaient une sorte de provocation jetée à une portion très considérable de la chambre. Nous concevons fort bien que M. Guizot ait l'orgueil de son triomphe: il lui est permis de se réjouir d'une victoire qui lui a coûté si cher; qu'il mette le roi de moitié dans sa joie et dans les expressions compromettantes qu'elle lui arrache, c'est plus qu'une imprudence; c'est un grave danger qu'il fait courir à la royauté; car, après tout et quoiqu'on en dise, la minorité dans la chambre, c'est la majorité dans le pays, et le pays, c'est le pot de fer contre lequel il n'est pas sage de se heurter.

On lit dans l'*Echo du Nord*:
« Le bruit s'est répandu aujourd'hui à la bourse de Lille que l'empereur de Russie était mort. Des lettres de Rotterdam, annonçaient que cette nouvelle y était parvenue et avait fait ajourner les fêtes préparées pour l'inauguration du nouveau roi du Pays-Bas.

Les personnes auxquelles l'usage du café ou du chocolat est défendu, celles dont l'estomac réclame un déjeuner léger et nourrissant, trouveront dans le *Racahout des Arabes*, l'alimentation la plus agréable et la plus salubre; cet aliment est aussi très convenable aux dames, aux enfants et à toutes les personnes faibles ou nerveuses, à Nevers, chez M^{lle} Henriot directrice des messageries Lafitte.

Annonces, Avis divers.

A VENDRE,
POUR CESSATION DE COMMERCE,
UN FONDS
DE MERCERIE ET BONNETERIE,

Situé rue du Commerce, n° 8.

Ce fonds très-bien achalandé est exploité par Mme Buisson-Valois qui le quitte pour cause de maladie.

A VENDRE
DE SUITE,
pour cause de décès,

Une bonne pharmacie, située à la Charité-sur-Loire (Nièvre) place de la Croix des pêcheurs, appartenant autrefois à M. Lallemand.

On donnera des facilités pour les paiements.

S'adresser pour traiter, à Mme. Breu propriétaire à la Charité et à M^e Soudan, notaire en la même ville.

PIANOS ET MUSIQUE.

MM. SYSTEMANS et COPPINI, fabricants de pianos à Paris, ont l'honneur de prévenir les amateurs qu'ils viennent d'arriver à Nevers, avec un assortiment complet de pianos, de toutes sortes d'instruments en cuivre et en bois, violons anciens et nouveaux, et musique des meilleurs compositeurs anciens et modernes. Ils échangeront les vieux pianos contre des neufs, et se chargent de toutes espèces de réparations.

Ils ont déballé rue des Artilleurs, près la porte de Paris, n° 8. Ils ne resteront à Nevers, que jusqu'au 15 de ce mois.

CHANGEMENT DE DOMICILE,
par cause d'agrandissement.

M. Rouget a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 15 courant, son Magasin de Marchand-Tailleur, maintenant rue de la Pelleterie, n° 5, sera transporté, rue du Commerce n° 39, Maison Rigondet, au premier, entrée rue de Nemours.

Il tiendra, comme par le passé, un Assortiment de Draps et de Nouveautés pour Pantalons et Gilets; et il continuera surtout à faire à des prix modérés.

AVIS,

M. Artigaud, brasseur à Nevers, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ajouter à son établissement un appareil destiné à la fabrication des Eaux minérales et Limonades gazeuses, d'après le système et par les soins de M. Boquet breveté du Roi à Paris; les personnes qui voudront l'honneur de leur confiance, trouveront chez lui les eaux de Selst et Limonades gazeuses, fabriquées avec soin. Il est inutile de rapporter ici tous les avantages que l'on trouve dans l'emploi de ces eaux, tout le monde sait qu'elles sont excellentes pour la santé et qu'elles facilitent la digestion.

LES COUSINS,
Par CLAUDE TILLIER, Instituteur.
SIX PAMPHLETS

Traitant de choses et de personnes appartenant à l'arrondissement de Clamecy.

4 FRANCS POUR LES SIX,

S'adresser, à M. C. TILLIER, instituteur à Clamecy.

IMPRIMERIE DE J. PINET.

EN VENTE,



DE LA

NIÈVRE.

Année 1844.

PREMIÈRE PARTIE.

Calendrier, foires, marchés, apports des départements de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de Saône-et-Loire. Administrations départementales, civiles ecclésiastiques et militaires et des principaux établissements. — Routes. — Postes. — Messageries, etc.

SECONDE PARTIE.

Listes générales du jury. — Notice sur les usines du département. — Table indiquant combien on peut ensemercer de terres (en ares) avec un certain nombre de litres de froment.

Table indiquant combien il faut semer de froment dans un are.

Conversion du boisseau de Nevers (30 livres poids de marc) en décalitres.

Grand tableau renfermant 1° une table qui indique les rapports des prix de la livre usuelle et du kilogramme, dans leurs principales subdivisions, depuis 2 sous ou 10 centimes, jusqu'à 5 francs. Cette table est mise à la portée des personnes même qui n'ont aucune notion du calcul.

2° Une table indiquant le rapport du prix du mètre avec celui de l'aune et réciproquement depuis cinq centimes, jusqu'à 20 francs, et enfin des tables de conversion et de déduction pour les opérations les plus usuelles et les plus compliquées.

Une émeute au couvent de La Charité, au 12^e siècle.

Extrait de baptême de St-Just, pièce constatant que ce conventionnel est né à Decize.

Deux chartes d'affranchissement d'une famille servie par Mme veuve de Damas de Craux en 1473.

Charte d'affranchissement personnel, 26 mars 1497.

Mariage de Mlle Anne Robinot, avec messire Jean de St-Just de Richebourg, écuyer, extrait des registres de la paroisse de Decize.

Lettre de M. Gallois, conducteur des ponts et chaussées à M. Pierquin de Gembloux.

Ephémérides du département de la Nièvre, depuis le 1^{er} décembre 1839 jusqu'au 1^{er} décembre 1840. — C'est l'histoire du département durant l'année qui vient de s'écouler.

Tableau météorologique.

Service journalier entre Moulins, Nevers et Decize.

Départ de MOULINS à 6 heures du matin.	Départ de NEVERS pour DECIZE, à 1 heure du soir.
—	—
DÉPART DE DECIZE, à 5 heures du matin.	Pour MOULINS, à 7 heures 1/2 du matin.

Correspondance avec La Charité, Cosne, Briare, Gien, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes, par les Incapossibles de la Haute-Loire et de la Loire.

Correspondance, par diligence, avec Clermont, Lyon, Roanne, Macon, Charolles, Autun, Limoges, Montluçon, Neris, Bourbon, Vichy.

BUREAUX :

A Moulins, chez M. ANDRAUD, sur le Quai. — A Nevers, chez M. GALLOIS, sur le Quai.

FONDS
DE TRAITEUR
A VENDRE,
et
Maison à Louer.

Ce Fonds, avantageusement connu depuis vingt ans, jouit d'un excellent achalandage, et est exploité par le sieur Bruniot, traiteur à Nevers.

S'adresser au-dit sieur Bruniot, rue St-Etienne, qui en est propriétaire.

A l'Orange du Portugal.
MIELLE-SALOMON,

Rue du Commerce, à Nevers.

Comestibles, fruits secs et salaisons, thon mariné, truffes du Périgord, anchois et sardines à l'huile. Dépôt des fromages de Roquefort, Sassenage et autres; épicerie et parfumerie. Dépôt de Chocolat Mesnier.

CHOCOLAT PERRON, à 2 fr. et 5 fr.; légèreté parfaite, digestion facile, agréable et utile à la santé, remarquable par sa supériorité et l'économie du prix. Comparez-le et jugez. Dépôt chez M. Faucillon, libraire à Nevers.

PLACE St-SÉBASTIEN, 14 A NEVERS.

E. LÉVÊQUE,
PAPETIER-RELIEUR,

Préviens le public, qu'il vient d'ouvrir un magasin de papeterie où on trouvera toutes les fournitures de Bureau, telles que papiers de toutes grandeurs pour fleurs et autres de couleur, unis et façonnés, carton de pate et en feuille, crayons de toutes qualités, plumes métalliques, Encre, Porte-feuille de toutes grandeurs, etc.

Atelier de Réglure et de Reliure en tous genres.

Fabrique de Registres, Boîte de Bureau et cartons pour chapeaux de Dames et autres. Commissions en librairie au même prix qu'à Paris.

AVIS.

Krieger, Brasseur a l'honneur de prévenir le Public, qu'il occupe le Café du Centre, et qu'il tient entrepôt de bière mousseuse, à 3 francs le panier composé de 12 cruchons; si l'on prend au-dessous, on la payera 35 centimes, prix ordinaire.

AVIS.

Les amateurs du bon chocolat pur et sans mélange, peuvent s'adresser en toute confiance à Monsieur Demont confiseur, place Guy-Coquill^{er}. Il garantit la qualité de ses chocolats, égale aux meilleurs connus jusqu'à ce jour.

Chocolat fin ordinaire. 2 00
Dito. fin. 2 50
Dito. superfin. 3 00
Bel assortiment de Lombons frais et au chocolat, première qualité.

BOURSE du 8 Décembre.

Avant l'ouverture, la rente s'est maintenue entre 77-15 et 77-10, sans autres variations et c'est à ce dernier prix qu'elle a ouvert au parquet.

Après l'ouverture, elle est encore restée quelque temps flottante à ce cours, puis elle est montée à 77-30. Quelques ventes ont décidé une réaction en baisse et comme alors on a fait courir le bruit qu'un projet d'emprunt serait présenté demain aux chambres, le mouvement en baisse a acquis une certaine consistance. Le 3 est tombé à 76-65 et il a fermé à 76-70. A 4 heures un quart, on demandait à 76-85.

5 0/0	110-35	El. rom.	98-3/4
4 1/2 0/0	000-00	Espagne act.	24-1/2
4 0/0	98-00	5 0/0 belge.	98-00
Oblig de P.	1277-56	3 0/0 belge.	99-00
Banque.	3280-00	Banque bel.	927-50
Naples.	100-80	Coup. Lafitte	5150-00

HALLE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.

de choix.	55 00 à 56 00
premières marques.	53 00 54 00
deuxièmes idem.	51 00 52 00
troisièmes idem.	49 00 50 00
Marques inférieures.	47 00 48 00
2 ^e qual. de tous pays.	36 00 42 00
3 ^e id.	28 00 34 00
id.	22 00 25 00

Résumé des variations sur les cours du blé aux marchés ci-dessous.

HAUSSE. — Metz, Nevers, Pornie, Sancerre, Toulouse.
BAISSE. — Altkirch, Beaugency, Bar-sur-Aube, Bray, Chartres, Châteaudun, Coulommiers, Châlons-sur-Marne, Clermont (Oise), Dommarin, Douai, Estampes, Evreux, Nogent-le-Rotrou, Orléans, Provins, Reims, Rosny.
GIEN (Loiret), 5 déc. — Froment 1^{re} qualité 19-25 l'hect., 2^e qual. 18 20, 3^e qual. 16-50.
ORLÉANS (Loiret), 5 déc. — Notre marché était à peu près garni comme le précédent. La mercuriale constata 54 centimes de baisse; environ la moitié de ce qui était à la vente est resté invendu.
Fromenti de 1^{re} q. 19-50; 2^e 17-50; 3^e 15 à 16-50.

Marché de Sceaux du 5 décembre 1840.

	amené	Vendus.		Prix par 1/2 k.		Rendu	
		Paris.	Envir.	sur pied.			
Bœufs...	890	483	280	59	53	42	127
Vaches	416	268	59	58	48	34	89
Veaux	316	103	203	77	67	57	10
Moutons	8,314	1421	2852	66	56	46	1851

FOIRES DE LA NIÈVRE. — Décembre.

10 Asnan.	21 Champlemy, Cernon,
12 Montsauche.	Menou, St-Saulge,
14 Corbigny.	24 Varzy.
18 Chilledes.	26 Donzy.
19 Champalement.	29 Anlezy, Larochemilly.

Le Directeur-Gérant, LACOCHE.

Nevers, imprimerie de J. PINET.